

SNUDI 22 **FO** Venez nombreux, faites venir vos collègues **SNUDI 22** **FO**
aux réunions d'informations syndicales



À Loudéac

le lundi 4 avril
à partir de 17h15

École maternelle Jules Verne
36 Rue Théodore Botrel

À Plouaret

le mardi 5 avril
à partir de 17h15

École primaire
Rue du générale de Gaulle

Réunions d'informations syndicales

À Plouha

le mardi 5 avril
à partir de 17h15

École primaire
Avenue Laënnec

À Auceleuc

le mardi 5 avril
à partir de 17h15

École primaire
Rue de l'école

À Pordic

le jeudi 7 avril
à partir de 17h15

École maternelle
11 rue des écoles

**VOS DROITS
SONT NOTRE
SEULE LOI**

Ordre du jour :

- la situation générale catastrophique pour le premier degré, et notamment le non remplacement des collègues absents

Que peut-on faire ?

- le mouvement

La circulaire mouvement sortira le 31 mars 2022 et vous la recevrez sur I-Prof. La saisie des vœux se fera du 1er au 14 avril.



- toute question que vous souhaitez poser

3 RIS : 1 sur le temps de classe, 2 sur le temps des animations pédagogiques

En l'état actuel de la législation (BO du 18/9/2014), chaque collègue a droit à 3 RIS par année scolaire dont 1 sur le temps d'enseignement et 2 décomptées des animations pédagogiques (qu'elles soient dites obligatoires ou optionnelles, et qu'elles soient en présentiel ou sous la forme de Magistère).

Modèle d'avis d'absence à envoyer à l'IEN

« Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale,
Mme / Mlle / M ..(Nom prénom) en poste à (Ecole et commune) a l'honneur de vous informer qu'elle (il) participe à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUDI-FO le ...(date et heure) ...à (lieu) en application des art. 4 et 5 du décret 82-447 du 28 mai 1982, de l'arrêté du 29 août 2014 et de la circulaire n° 2014-120 du 16-9-2014. »